

SEANCE DU 16 avril 2011

Nombre de Membres :
En exercice 8
Présents :
Votants :

Date convocation :
8/04/2011
Date d'affichage :

L'an deux mil onze, le seize avril à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PETITCOLAS, Maire.

.
Présents : Tous les Conseillers sauf
Absents excusés :
Procuration : a donné pouvoir à Mme
Secrétaire de séance :

2011-0014) 7 FINANCES LOCALES
7.2 Fiscalité
7.2.1. Vote des taux d'imposition
VOTE DES TAXES

Le maire propose de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2011
Toutefois afin de compenser la suppression de la taxe professionnelle, les collectivités se voient allouer de nouvelles ressources. Les communes et leurs EPCI bénéficient à ce titre de transfert de taux d'imposition (TH, CFE...) auparavant pratiqués par les départements et régions et de frais de gestion. Ces transferts de taux génèrent une hausse mécanique des taux de référence mais ne modifient en rien ni le taux global appliqué ni la cotisation mise à la charge des usagers

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Accepte de ne pas augmenter les taux pour 2011
qui se décomposent de la façon suivante :

Taxe d'habitation	16.51%
Taxe foncière bâti	7.76%
Taxe foncière non bâti	14.87%
CFE (cotisation foncière des entreprises)	25.22%

2011-0015) FINANCES LOCALES
7.10 Divers
ADMISSION EN NON VALEUR

Il a été établi

- 1 titre de recettes d'un montant de 220.00€ sur l'exercice 2009 de la commune
- 1 titre de recette d'un montant de 108.08€ sur l'exercice 2008 sur l'assainissement
- 1 titre de recette d'un montant de 131.20€ sur l'exercice 2009 sur l'assainissement
- 1 titre de recette d'un montant de 77.59€ sur l'exercice 2010 sur l'assainissement à l'encontre de M et Mme NOEL Fabrice et Sandrine

Malgré les différentes poursuites effectuées par le Comptable, il n'a pas été possible de recouvrer ces montants.

Il convient donc d'émettre en non-valeur ces titres, conformément aux états transmis par le Trésorier Principal de Haroué-Vézelize

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DÉCIDE l'admission en non valeur de ces titres, qui se feront par l'émission d'un mandat au chapitre 65 article 654, d'un montant de 220.00 € – sur le budget communal Et d'un mandat au chapitre 65 article 654 d'un montant de 316.87€ sur le budget assainissement.

Les crédits seront prévus dans le cadre du budget primitif de 2011 de la commune et de l'assainissement

2011-0016) FONCTION PUBLIQUE
4.2. Personnels contractuels
4.2.2. Arrêtés et contrats
FERMETURE DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Le maire informe les membres du conseil municipal que le contrat de travail de Monsieur Patrice BICHET arrive à son terme au 31/05/2011, qu'il nous est impossible de renouveler son contrat car le cumul de son emploi privé avec son emploi public est supérieur au plafond légal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DÉCIDE de fermer le poste d'adjoint technique de 2^e classe.

2011-0017) FONCTION PUBLIQUE
4.2. Personnels contractuels
4.2.2. Arrêtés et contrats
EMPLOI SAISONNIER NON PERMANENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder au recrutement d'un agent affecté à l'entretien des espaces verts pour faire à un besoin saisonnier.

Il propose de procéder à la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet pour une durée de travail de 5/35^{ème}, échelle 03, échelon 01, à compter du 01/06/2011 au 30/09/2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de créer à compter du 01/06/2011 au 30/09/2011 un emploi non permanent d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet pour l'entretien des espaces verts,
- de fixer sa rémunération à l'échelle 03, échelon 01,
- de fixer à 5/35^{ème} sa durée hebdomadaire de travail,
- charge le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à procéder au recrutement correspondant,
- précise que les crédits seront prévus au budget de l'exercice en cours.

2011-0018) 9- AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES
9.1 Autres domaines de compétences des communes
ACHAT DU COLUMBARIUM

Suite aux délibérations du 29 janvier 2011 et du 19 mars 2011, concernant l'achat d'un columbarium, les membres du conseil avaient donné tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour faire établir un devis auprès des Ets THOMAS de BAYON

Il présente le devis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide de reporter la décision à une date ultérieure

2011-0019) 7- FINANCES LOCALES

7.10 Divers

ACHAT D'UN TRACTEUR

Suite à la délibération du 19 mars 2011, le conseil avait décidé de reporter sa décision sur l'achat du tracteur,

Suite aux nouvelles explications, et présentation du matériel

Suite à la présentation des devis des diverses sociétés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 6 voix pour et 2 contre

- ⇒ Accepte l'achat du tracteur pour un montant de 38 499.24 € aux Ets Jabot de Ludres
- ⇒ Décide de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire
- ⇒ Dit que les crédits seront inscrits au budget primitif 2011
- ⇒ Donne tous pouvoirs au maire pour effectuer les démarches nécessaires

2011-0020) FINANCES PUBLIQUES

7.10 Divers

CONVENTION D'ADHESION PREVENTION SANTE AU CENTRE DE GESTION DE MEURTHE ET MOSELLE

Monsieur le Maire expose que le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle propose une convention d'adhésion prévention et santé au travail, permettant notamment de bénéficier de l'examen médical périodique au minimum tous les 2 ans pour l'ensemble des agents. Cette convention renouvelable prend effet dès sa signature jusqu'au 31 décembre 2011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ⇒ Sollicite son adhésion aux mises à disposition des intervenants de prévention et santé au travail du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, avec option II (gestion des visites médicales aux soins du Centre de Gestion),
- ⇒ Autorise le Maire à signer la convention correspondante.

Le Maire,
Michel PETITCOLAS

Convocation du conseil municipal **Samedi 16 avril 2011 à 10h00** au lieu ordinaire de ses séances.

ORDRE DU JOUR :

1. vote des taxes
2. admission en non valeur
3. Fermeture du poste adjoint technique
4. Emploi saisonnier
5. achat du columbarium
6. Achat du tracteur
7. convention d'adhésion prévention et santé au travail
8. Questions diverses

Michel PETITCOLAS

Bernard AUBERT

Roland MATHIAS

Luc PRUDENT

Cyril REVEILLÉ

Donne procuration à
Daniel BRASSEUR

Patrick BICHET

Daniel BRASSEUR

Marjorie PILLOT
Donne procuration à
Michel PETITCOLAS